ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 56719

Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétudes exprimées par les enseignants d'éducation physique et sportive. Dans un document intitulé le Livre noir de l'EPS à la rentrée 2000, la section académique de Montpellier du SNEP-FSU livre son analyse de la situation faite à cette discipline et regrette l'insuffisance des mesures prises par le Gouvernement à la suite du mouvement social du printemps dernier. Ce document évoque notamment la question des créations de postes, le recrutement de personnels vacataires ou contractuels, le dossier des installations sportives ou encore le caractère obligatoire des horaires d'enseignement. Aussi il lui demande quelles suites il entend donner aux revendications exprimées dans ce Livre noir de l'EPS.

Données clés

Auteur : M. Georges Frêche
Circonscription : Hérault (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 56719
Rubrique : Éducation physique et sportive
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 janvier 2001, page 384
Question retirée le : 4 juin 2001 (Retrait pour cause de question identique)